

AVIS D'ADOPTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 644-2026

Règlement sur la gestion contractuelle

Lors de la séance ordinaire du 19 mai 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 644-2026, Règlement sur la gestion contractuelle.

Ledit règlement numéro 644-2026 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGTIÈME jour du mois de
MAI deux mille vingt-six.**


Directeur général et greffier-trésorier
M. Miguel C. Rousseau